



## [Cercle des Entreprises du Vendômois en assemblée](#)

Pour cette première Assemblée Générale, le Cercle des Entreprises du Vendômois (CEV) avait choisi le lycée Ampère de Vendôme.

Tout un symbole pour cette jeune association dont sa raison d'être est de promouvoir et faire connaître le territoire Vendômois à travers l'attractivité de leurs entreprises.

«Nous ne dérogerons pas à la règle de notre association, en commençant cette Assemblée par tous nous présenter» commente dès le début de la réunion Francis Minier, Président de l'association.

Après ce tour de table d'une cinquantaine de personnes présentes, chaque commission a présenté son bilan de l'année écoulée. La commission «Ambassadeur» qui a pu démontrer son dynamisme à travers la rétrospective des actions menées auprès des autres cercles, forums des métiers, représentant un peu les porte paroles du CEV. La Commission «Santé» ensuite a reconnu que la CEV permettait l'attractivité du territoire afin de déplacer le milieu médical sur le Vendômois, regrettant qu'en amont il n'était pas simple de trouver les médecins. Quant à la commission «communication», elle a travaillé longuement sur le logo, le site internet et les réseaux sociaux. Une mise en place d'outils permettant une identité visuelle attractive. La commission «des fêtes» organise tous les événements à l'extérieur comme les visites d'entreprises ou les soirées mais également la logistique des repas.

La commission «Ressource Humaine» conclura l'Assemblée Générale. Partant d'un constat d'adéquation entre les emplois à pourvoir au sein des entreprises Vendômoises et le manque de personnel qualifié à mettre en face de ces postes, la commission ressource humaine se réunit pour la première fois en janvier 2015. Elle organisera entre autres le montage d'un clip vidéo, véritable outil de promotion du Cercle. En effet, ce film a permis dès la rentrée 2015 de commencer à parcourir les collèges et lycées de l'arrondissement pour échanger sur l'attractivité du territoire. Continuant sa pédagogie vers d'autres classes dès la rentrée prochaine, la commission devrait pour l'avenir proche, en collaboration avec la ville de Vendôme et l'Education Nationale, mettre en place une mini-entreprise dans une classe d'école primaire, afin pourquoi pas de susciter les vocations. Cette jeune association le CEV a l'ambition de créer en Vendômois une dynamique constructive en parlant entreprises, emplois et territoire.

[www.cercle-entreprises-vendomois.fr](http://www.cercle-entreprises-vendomois.fr)